



LE TRAIT d'UNION 974

ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE
DES PALMES ACADÉMIQUES - SECTION DE LA RÉUNION



ÉDITORIAL

Les médias français ont peu parlé, cet été dernier, du petit Angel, jeune Guatemaltèque de 12 ans (*). Le 16 Juin, il revenait du collège quand il est enlevé par des narcotrafiquants, lesquels se procurent ainsi de jeunes acolytes. Comme « rite d'admission », on lui met un revolver dans la main et lui demande d'exécuter un prisonnier, chauffeur de bus de son état. Comme il s'obstine à refuser de commettre ce meurtre, on lui donne le choix : être tué à coups de machette, ou être jeté du haut d'un pont. Il choisit le pont. Celui-là a 135 mètres de haut. Un arbre amortit un peu sa chute. Il ne mourra que quelques jours plus tard, à l'hôpital, après avoir raconté sa triste histoire.

Cet enfant est un magnifique héros.

Quoi de plus admirable, de plus sublime que de donner sa vie pour ne pas enfreindre, ou pour défendre les préceptes d'un noble idéal de respect de la vie, de paix, de fraternité et d'amour ?

(*) Cf article [bfmtv.com](http://www.bfmtv.com/international/guatemala-angel-l-enfant-jete-d-un-pont-pour-avoir-refuse-de-tuer-un-homme-901335.html) du 13/07/15 - <http://www.bfmtv.com/international/guatemala-angel-l-enfant-jete-d-un-pont-pour-avoir-refuse-de-tuer-un-homme-901335.html>

Quoi de plus pernicieux, abominable, dépravé, méprisable, que de mitrailler le maximum de personnes sans défense, puis se détruire soi-même avec pour objectif d'entraîner encore dans cette mort le plus possible d'êtres anonymes, hommes, femmes et enfants, victimes innocentes d'un fanatisme à la doctrine insensée, gangrénée par la haine !

AMOPA, notre jeunesse est notre terre de labour. L'école est notre soc. Semons ! Éduquons, éduquons encore pour transmettre à nos élèves les valeurs fondement de notre civilisation, de notre démocratie, de notre république, de notre morale ; pour leur donner un idéal, et enfin, pour développer leur esprit critique, rempart ultime contre toute emprise fanatique et totalitaire.

Tel est, à côté de la transmission des connaissances, plus que jamais, l'essentiel de notre mission.

Jean-Yves SAUZET



SOMMAIRE :

Page 1 - Éditorial
Page 2 - EDUCATION :
Autorité et Humour
Pages 3-5 - CONNAISSANCE DE NOTRE ÎLE :
La vanilleraie du Grand Gazier
Le Phare de Bel Air à Ste Suzanne
Pages 6-8 - NOTRE ÎLE, NOTRE ACADÉMIE :
Lettre ouverte à un jeune impétrant à la profession d'inspecteur.

Hommage aux innocentes victimes, massacrées à Paris le 13 Novembre 2015 .

L'AMOPA Réunion s'associe à la douleur des familles touchées par cette tragédie .

ÉDUCATION

AUTORITÉ ET HUMOUR

C'est quand même plus facile...

Faire entendre raison à un adolescent quant à la tenue correcte à adopter au collège lorsqu'on est Chef d'établissement peut vite devenir un enjeu de pouvoir (pour les uns comme les autres) avec, à la clé, des turbulences peu souhaitables et surtout des résultats variables...

Fort de quelques années d'expériences (!!!) en Education Prioritaire, j'ai délibérément opté pour un positionnement humoristique concernant, au choix :

Les ventres dénudés, les maquillages outranciers, les sous-vêtements batifoleurs, les caleçons provocants et autres singularités propres à ces jeunes gens... N'oublions pas que nous y sommes aussi passés et qu'à l'époque blouson de cuir de moto et jeans délavés n'étaient pas en odeur de sainteté au collège ou au lycée !!!

Je prendrai deux exemples caractéristiques, qui déclenchent, à chaque fois et de façon presque mécanique, la surprise, la stupeur, la réflexion et l'éclat de rire... !!!

Jour de rentrée des élèves de 3^{ème}, 265 élèves s'installent dans le réfectoire calmement sous la houlette des CPE et autre personnel de Vie Scolaire, les Professeurs Principaux sont tous là. Face à ce petit monde et alors que le silence s'installe, le Chef d'établissement, statique, debout, sanglé dans son blazer et sa cravate observe sans aucune émotion apparente toute cette troupe. Tout est en place pour que l'appel se fasse... Sauf que les élèves remarquent sur une des épaules du chef quelque chose de bizarre... Deux lacets de chaussures de sport, couleur fluo sont posés sur l'épaule du blazer.

Je commence à intervenir, rappelant les objectifs de la classe de 3^{ème}... Tout le monde est attentif. Je rappelle à un moment les codes en terme de tenue et aborde le sujet des jeans à mi fesses pour les garçons. Plus personne ne bronche, ils savent tous que je ne plaisante pas avec cela. Et d'un seul coup je les informe que je possède l'arme fatale anti caleçon à l'air !!! Je prends l'un des deux lacets fluo, ouvre mon blazer et explique que le prochain que je trouve avec le jean à mi fesses devra remonter son pantalon et que je lui attacherai personnellement, à l'aide de ce lacet, en utilisant les deux passants de ceinture avant, le jean à la bonne hauteur. Stupeur chez les élèves et sourires discrets chez les personnels. Je conclus en rapportant les propos de ma grand-mère qui expliquait que se promener le derrière dénudé (elle utilisait une autre expression...) pouvait occasionner un rhume de 7 ans et que je ne tenais pas à ce que mes jeunes élèves contractent un mal d'une telle ampleur...

Et à chaque fois, de façon mécanique, les élèves éclatent de rire et repèrent leurs camarades qui ont des caleçons exhibés en leur disant qu'ils sont les prochains sur la liste...

Nous n'avons jamais eu besoin de passer un lacet dans les jeans des élèves et mieux lorsque l'un d'entre eux passe devant moi avec le jean un peu bas, il suffit simplement que je montre sur moi, mes deux passants de ceinture et le jeune remonte le pantalon. Aucune violence ni animosité, humour et bienveillance, les adolescents y sont sensibles, apprécient et leurs parents restent médusés du résultat.

Autre exemple, plus court. Sonnerie du matin, 1 000 élèves se placent en rangs pour attendre leurs enseignants. Nous sommes tous sur le pont, passant entre les rangs, rappelant à l'ordre l'un ou l'autre, enlevant une casquette rebelle ici ou là... Je piste une jeune fille fortement maquillée. Je me place face à elle et lui rappelle le règlement intérieur à ce sujet : pas de maquillage... Emoi chez la cinquantaine d'élèves autour de moi, puis je précise en me penchant sur elle et parlant suffisamment fort pour que l'on m'entende bien : « Sinon, regarde, tu fais comme moi, juste un peu de crayon noir autour des yeux ». Automatiquement, mécaniquement, à chaque fois j'ai 20 paires d'yeux qui se rapprochent et vérifient... « mais vous n'avez pas de maquillage ! » s'exclament les filles et je réponds en riant : « eh bien, tu fais comme moi, file te démaquiller à l'infirmerie ».

Aucune discussion, aucune tentative de négociation, tout se passe avec humour et les jeunes filles acceptent cela car nous prenons le soin de nous arrêter un instant, de plaisanter sur un sujet chargé d'enjeux pour elles et surtout tous savent que, une fois l'instant d'humour passé, il n'y a plus d'échappatoire... Le règlement ne se négocie pas, il suffit parfois de peu de chose pour l'explicitier et surtout dédramatiser, sans humilier, en nous positionnant clairement. C'est tellement plus facile

JP POPULU



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 2 Décembre 2015
au lycée Leconte de Lisle
Saint Denis

- 16h : Assemblée Générale : Compte rendu d'Activité et Bilan financier
- 18h : Accueil de Monsieur le Préfet et de Monsieur le Recteur
- 18h 15 : Causerie
- 18h 30 : Remise des décorations aux nouveaux promus suivi d'un cocktail dînatoire (inscription nécessaire).

CONNAISSANCE DE NOTRE ÎLE

En novembre, c'est vers une des communes du « Beau Pays », Ste Suzanne, que nous avons dirigé nos pas. Elle héberge le site du Grand Hazier, que nous irons re-découvrir dans quelques mois, mais ce mercredi 4, nous voulions faire honneur à l'une des productions emblématiques de notre île, la vanille, vanille Bourbon, l'authentique !

Visite à la Vanilleraie sur le site du Grand Hazier à Ste Suzanne

Nous savons tous ce que La Réunion doit à Edmond Albius...et cela fait de nous des « connaisseurs » de la vanille...Alors quelles surprises, au fil de cette matinée, pour les 21 Amopaliens partis rafraîchir leurs connaissances !

La vanille est l'épice la plus chère au monde après le safran. Luisantes et précieuses, ses gousses magnifiques donnent de la saveur à nos mets, du prix aussi à notre cuisine, car la production de la vanille nécessite un travail long et considérable.

1. La liane du vanillier fleurit de septembre à décembre, de l'aurore à midi. C'est à ce moment-là qu'il faut procéder à la fécondation de la fleur. On en féconde environ 2000 dans la matinée.

La gousse met un mois à apparaître, 9 mois à se développer.

2. La cueillette des gousses et l'échaudage :

Les gousses vertes une fois cueillies, on les place dans des paniers d'osier (tradition de La Réunion), que l'on plonge dans une eau à 65° pendant 3 minutes. La pellicule interne se déchire sous l'action de la chaleur et libère jusqu'à 150 composés aromatiques présents dans la chair de l'enveloppe !

3. On les place dans des coffres de bois pour les « faire transpirer » Elles sont alors recouvertes de couvertures pour conserver la chaleur et libérer totalement les arômes. A l'issue de cette opération, notre vanille verte a pris une belle couleur chocolat.

4. Elles sont à présent mises au soleil 3 à 4 heures par jour pendant une semaine, elles ont 80% d'eau à perdre !

5. Il faut maintenant les rentrer pour les sécher sur de fins grillages. Elles ont déjà perdu 50% de leur humidité.

6. La dernière étape pour achever de les sécher se fera dans un caisson, où elles resteront pendant 8 mois.

7. Après tout ce temps, elles sont sorties pour le calibrage, soigneusement mesurées (certaines mesurent jusqu'à 30 cm !) et triées.

8. Puis vient le poinçonnage qui permettra à chaque producteur de retrouver son bien.

Depuis notre sortie à la Vanilleraie, nous contemplons avec d'autres yeux nos gousses de vanille dans leur bocal sur l'étagère de notre placard (c'est là qu'elles doivent être...). Un jour, dans 7 ou 8 ans, elles se transformeront en vanille givrée, encore plus savoureuse.

Et nous reste à l'esprit ...toute l'énergie qu'il a fallu déployer pour qu'elles parviennent de leur liane jusqu'à notre crème renversée !

Christiane André



Pour notre deuxième halte, le Phare de Bel-Air, nous avions le bonheur d'être accompagnés du meilleur des guides, Denis BAILLIF, membre du Bureau de l'AMOPA, dont les souvenirs d'enfance sont inséparables de ce haut lieu de La Réunion ...et du « Ti train longtemps » qui passait sous son potager !!

Il s'appelait Edmond

Nous sommes en 1841 à l'époque de la floraison, le botaniste Féréol Bellier Beaumont se promène dans son jardin avec le jeune Edmond Albius, jeune orphelin de 12 ans, remarquable de curiosité et d'ingéniosité, dont il a fait son protégé.

Edmond a déjà fécondé sous sa houlette des citrouilles. Ce jour-là le botaniste aperçoit une belle gousse sur son orchidée vanillier. Il sait que le vanillier pousse naturellement au Mexique où sa fleur est fécondée par la mellipone, petite abeille endémique de ce pays, mais il sait aussi que, introduits à 3 reprises au cours de la première moitié du 19^{ème} siècle, les plants de vanille sont restés stériles à Bourbon et ne servent que de plantes d'ornement.

Edmond lui explique alors que c'est lui qui a fécondé la fleur, grâce à un procédé simple et très fiable de pollinisation manuelle. Il lui indique les 3 mouvements qu'il a faits :

On saisit la pointe de la fleur de la main gauche, et on abaisse délicatement avec une pointe la membrane qui sépare les organes mâles des organes femelles ;

On soulève avec cette même pointe l'organe femelle pour le redresser

On appuie doucement avec le pouce de la main gauche pour que l'organe mâle puisse s'incliner vers l'organe femelle...et ainsi féconder la fleur.

Il suffit de répéter l'opération pour chaque fleur !

La découverte d'Edmond marquera le début de la production de la vanille Bourbon.

Edmond sera certes affranchi, prendra le nom d'Albius, mais il mourra dans le plus grand dénuement, à Ste Suzanne

Christiane André



LE PHARE DE BEL-AIR à SAINTE-SUZANNE

Les premières constructions datent de l'Antiquité. Le plus célèbre des phares est sans nul doute celui d'Alexandrie, sur l'île de Pharos en Egypte, au 3^{ème} siècle avant J.C. Considéré comme une des 7 merveilles au monde, il a été le résultat d'un chantier exceptionnel mené par Ptolémée.

Si la plupart des phares sont situés en bordure de mer, on en trouve totalement isolés en mer, comme celui d'Armen, sur un gros rocher, à la pointe ouest de la Bretagne. Il a fallu pour sa réalisation 14 années de travail, de 1867 à 1881.

A la Réunion, un autre phare avait été construit et inauguré en 1886 : celui de La Pointe des Galets. Reconstruit en 1946, il a fini par s'effondrer définitivement en 1972.

Quelques dates :

- 1790 : Sainte-Suzanne est érigée en commune ;
- 1844 : début des travaux de construction du phare . Il a fallu signaler par un phare les rochers de Marianne et de Cousin, deux redoutables écueils pour la navigation.
- 15 octobre 1846 : le phare de Bel-Air est inauguré. C'est un grand bâtiment tout vêtu de blanc, monté de pierre de taille en basalte et de béton armé. C'est le plus grand phare de l'île et de l'Océan Indien. Jusqu'à l'extinction des feux en 1984, il facilitait l'approche des navires venant de Maurice et se dirigeant vers Saint-Denis.
- 1882 : inauguration de la gare de chemin de fer du centre Ville . Les trains passent désormais par Sainte-Suzanne.
- De 1984 à 1986, le phare a cessé de fonctionner.
- En 1986, le feu est remis en service et les rajouts jugés inesthétiques ont été démolis.
- En 1989, le phare de Bel-Air fonctionne à nouveau grâce à l'installation d'un système de commande entièrement automatisé.
- Le 15 juin 1997, le bâtiment est inscrit au titre des monuments historiques

Des chiffres sur le phare de Bel-Air :

- *Il est à 30 mètres d'altitude ;
- *Hauteur du phare 24,90 mètres ;
- *Il est visible de jour à 19 miles ;
- *3 éclats blancs toutes les 15 secondes.

Les améliorations successives :

Après la lampe à pétrole on est passé en 1947 à l'optique tournante. Trois éclats groupés tournants. La

portée lumineuse est de 23 miles. L'optique composée de prismes en cristal flotte sur une cuve remplie de mercure.

A savoir : en 1821, le système d'éclairage des phares connaît une véritable révolution. L'ingénieur Augustin Fresnel met au point un appareil lenticulaire qui permet d'accroître considérablement le pouvoir d'éclairage des phares .

En 1935, amélioration de l'éclairage du phare de Bel-Air. Deux groupes électrogènes (dont un de secours) produisent la source lumineuse.

En 1952, réparation des moteurs et acquisition d'un groupe électrogène.

A la fin des années soixante, installation d'une cabine électronique. Le phare est alimenté désormais par le courant de ville.

Le métier de gardien de phare :

De grosses responsabilités pèsent sur les épaules du gardien de phare : à la moindre panne, il fallait réagir, relancer le feu afin d'éviter des naufrages. Ses missions étaient simples : l'allumage et l'extinction du feu, l'entretien de tout le bâtiment et éventuellement de la cour extérieure . Mon père du moins a toujours assuré ces tâches avec beaucoup de ponctualité, de maîtrise et de conscience professionnelle.

Une espèce en voie de disparition, pourrait-on dire. Aujourd'hui, une période s'achève avec l'automatisation des phares qui vient suppléer au départ à la retraite de nombreux gardiens.

Denis BAILLIF

Membre du Bureau de l'AMOPA, qui a passé son enfance au Phare de Bel-Air

Bibliographie :

Le phare du Beau Pays,
Bernard BATOU,
Bruno Bamba

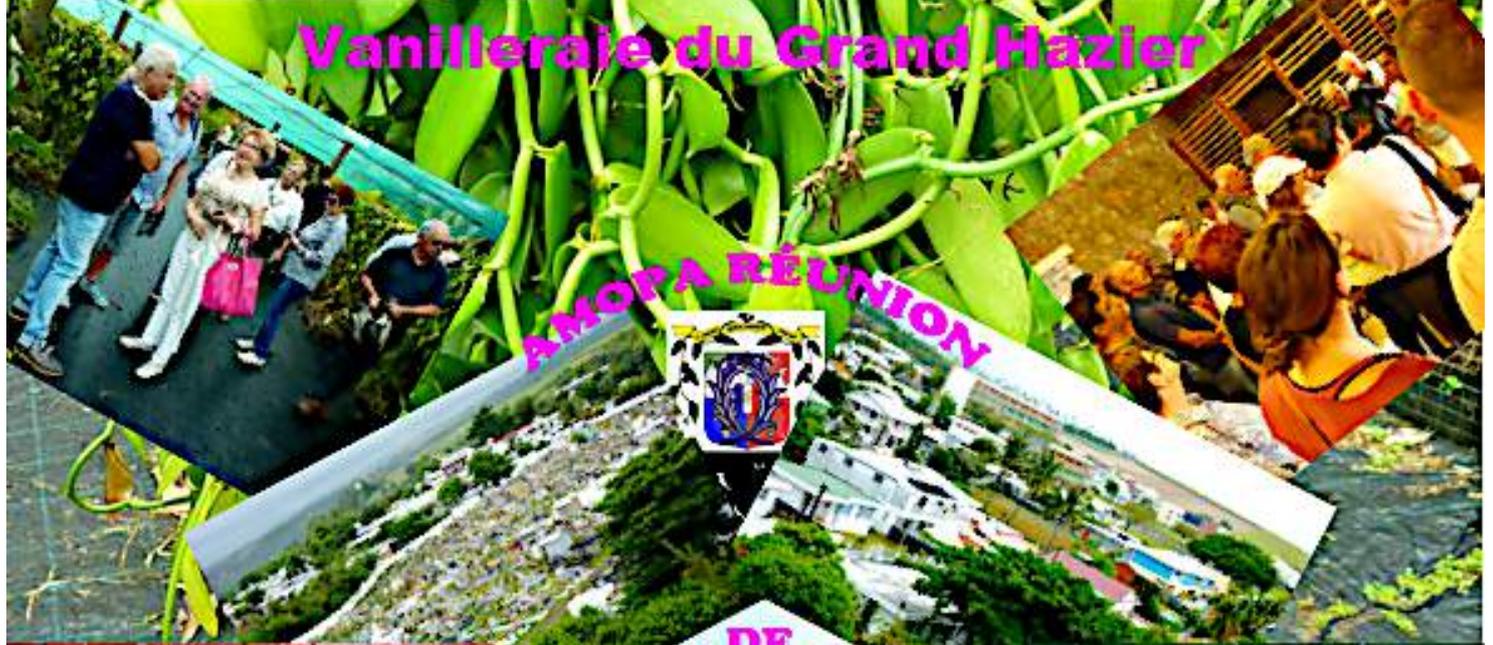
Lumière sur le phare du Beau Pays, Association Sauvegarde de la mémoire réunionnaise.





**SORTIE DU
4 NOVEMBRE**

Vanilleraie du Grand Hazier



AMOYA RÉUNION



PHARE DE BEL AIR



NOTRE ÎLE - NOTRE ACADÉMIE

François Dupré, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, Agrégé de Lettres, a été pendant 18 ans Inspecteur d'Académie-Inspecteur Pédagogique Régional (IA-IPR) de Lettres dans l'Académie de La Réunion. Il est Officier des Palmes Académiques.

Lettre ouverte à un jeune impétrant dans la profession d'inspecteur

Cher futur collègue et néanmoins ami proche,

Vous avez pris l'aimable initiative de solliciter mes conseils au moment d'entrer dans la carrière d'inspecteur pédagogique.

Au risque de vous décevoir et, sans verser toutefois dans l'amertume d'un Dante s'adressant à son lecteur, je vous dirai de laisser d'emblée la vaine espérance de trouver ici la recette miracle pour devenir un bon inspecteur. D'ailleurs qu'est-ce qu'un « bon inspecteur » ? Un inspecteur qui applique rigoureusement les multiples décrets du ministère de l'Éducation nationale ? Un inspecteur qui préserve la paix sociale au sein de la communauté éducative ? Un inspecteur qui affiche le record du nombre d'inspections à l'année ? Un inspecteur qui travaille chaque jour sur le terrain académique, au risque de ne plus pouvoir intervenir dans les cercles décisionnaires parisiens ? Ou bien un inspecteur qui demeure à Paris pour préparer l'avenir des nouvelles règles professionnelles, au risque de perdre tout contact avec ses administrés ? Un inspecteur qui privilégie la carrière des enseignants en se vouant d'abord aux tâches administratives ? Ou bien un inspecteur qui fait le choix de la formation pédagogique et multiplie les interventions sur le contenu disciplinaire ainsi que les stages à visée didactique ? Etc. ...Qui s'aventurerait à donner telle quelle une réponse aussi précise, serait bien imprudent et, pour le moins, bien inconscient des enjeux du métier !

L'éducation navigue en permanence entre contrainte et liberté, et son évaluation, son encadrement et son accompagnement, qui composent en gros les paramètres fondateurs de l'inspection, relèvent aussi de ce flou non artistique. C'est pourquoi, si je dois vous donner un seul conseil, ce sera celui de ne jamais vous enfermer dans une éthique univoque, et de toujours préférer le juste équilibre entre la puissance desséchante du rigorisme administratif et les élans centrifuges du libéralisme pédagogique.

Un tel équilibre, entre deux forces contraires, entre la contrainte, qui ne saurait être excessive sous peine d'être liberticide, et la liberté, qui ne saurait être hégémonique, sous peine d'être anarchisante, repose en réalité sur trois qualités des plus élémentaires : l'intelligence, l'autorité, l'humanité, sont les trois vertus cardinales de l'inspection !

L'intelligence

Allez ! Admettons : L'intelligence est supposée inhérente à tous les inspecteurs promus à cette fonction. Ils ont tous fait leur preuve, en passant des concours difficiles

(agrégation) et en affichant des états de services remarquables dans leurs précédentes tâches professionnelles. En clair, ils n'auraient rien à prouver en cette matière ... et il est bien souvent désolant, lors de rencontres entre inspecteurs, que d'aucuns se livrent encore à ce petit jeu de savoir qui est le plus intelligent, le plus fort, le plus grand : vaine émulation qui cache parfois une réelle inaptitude à traiter les problèmes concrets posés à la profession ! Mais ce n'est pas de cette intelligence-là dont je veux vous entretenir.

Non, l'intelligence du métier c'est d'abord la conscience, aigüe et maîtrisée, que l'on a une mission à remplir qui dépasse largement désormais les revendications de l'ego et qui relève du statut de l'exemplarité. Un inspecteur intelligent est celui qui accomplit son œuvre en ayant bien conscience qu'il doit être, dans tous les domaines concernés par sa fonction, un exemple pour ceux dont il prétend gérer la carrière. Un exemple ne veut pas dire un modèle, car alors la perfection serait une dimension accessible, et il y a longtemps que cela se saurait ! Non, mais un exemple qui, face aux tâches quotidiennes et parfois ingrates de l'enseignant, face aux difficultés à mettre en place les réformes récurrentes des programmes, montre le chemin et demeure une référence qui guide et aide ceux dont il a la responsabilité.

Mais ce qui me semblerait finalement le plus judicieux dans cette approche de l'intelligence du métier, c'est de bien se convaincre que seule la pertinence confère son authenticité à l'intelligence professionnelle. L'intelligence désincarnée ne sert à rien car elle demeure nécessairement inadaptée aux contingences éternellement mouvantes qui fondent notre métier. L'intelligence narcissique est toujours stérile parce qu'elle n'est jamais une ouverture sur autrui. La pertinence d'une intelligence authentique c'est celle qui permet de glisser sans problème de ce que l'on sait à ce que l'on fait, c'est celle qui permet de ne jamais s'enfermer dans des schémas intellectuels ou rhétoriques stériles, c'est celle, en bref, qui se fait pragmatique en adaptant immédiatement ses objectifs et sa culture aux données que lui prescrivent circonstances et interlocuteurs. De grâce n'imposez pas de critères sans concertation et n'assenez pas de vérités qui ne soient vérifiables par l'expérience !

Pour mieux dire, concernant notre domaine de prédilection : ne soumettez jamais la vitalité de la classe au carcan d'une théorie politique, didactique ou institutionnelle, sans que la pertinence de votre intelligence critique et analytique n'en ait précédemment vérifié toute l'efficacité ! Et entendez-moi bien : il ne s'agit pas là de contrevenir à votre devoir de réserve, consubstantiel à votre nouvelle fonction, et qui doit toujours vous engager loyalement vis-à-vis de l'État ... Mais simplement de ne pas jouer les passeurs de loi sans conscience : restez intelligent ! .../...

.../...

L'autorité

L'autorité est l'évidence du métier, puisque statutairement vous devenez un « fonctionnaire d'autorité ». Je modérerai d'office l'éventuel sourire de satisfaction qui pourrait naître sur vos lèvres novices : ce statut, s'il confère un pouvoir certain, pèse surtout sur celui qui l'assume par la responsabilité qui y est inhérente ; n'oubliez jamais qu'en tant que fonctionnaire d'autorité vous commettez un délit (passible des articles 432-1 et 432-2 du Code pénal) dès lors que vos décisions ou prises de position sont jugées susceptibles d'entraver la mise en place des textes législatifs ! Nonobstant vous avez l'autorité et vous devez vous en servir ; mais si elle est statutaire elle n'est pas obligatoirement naturelle à celui qui l'exerce. Tout dépend de vous et de la façon dont vous en userez. Mais sachez que si votre voix ne s'impose pas, vous ne pourrez jamais vous faire respecter d'un corps enseignant toujours prêt à la critique institutionnelle, ni devenir un interlocuteur reconnu des syndicats professionnels toujours prompts à se crispier sur la défense des privilèges du corps , (peu nombreux il faut toutefois le reconnaître en comparaison des autres ministères !) face à sa nécessaire évolution.

Or cette autorité statutaire ne sera véritablement reconnue, admise, voire appréciée, que si vous en avez fait un instrument de gestion honnête et pertinent. Et, pour ce faire, je pense que l'autorité doit impérativement s'accompagner de la souplesse. Soyez rigide et vous casserez ! Ayez des œillères et vous vous aveuglerez ! Ordonnez sans débattre et vous ne serez pas écouté ! Le propre de l'intelligence pertinente dont on vient de parler, c'est justement d'adapter ce que l'on veut imposer en l'assouplissant, en le modelant, en permettant à ceux qui devront s'y soumettre de se l'approprier progressivement. Une autorité réelle ne sera efficace que par la souplesse avec laquelle elle se fera admettre. Et vous verrez que ce n'est pas là le moindre de vos combats que de convaincre vos subordonnés des enjeux positifs d'une nouvelle réforme pédagogique, de clarifier les objectifs souvent peu évidents d'une transformation structurelle, d'explicitier les tenants et les aboutissants de tel ou tel décret de politique éducative... combat dont on sort autrement grandi que lorsque l'on s'est contenté de brandir le texte ministériel, de le lire in extenso et de conclure par un « voilà ! » péremptoire et définitif ! Convaincre, argumenter, expliciter : telles sont les armes quotidiennes d'une autorité qui s'assume et que l'on respecte !

L'humanité

Ah ! Cette dernière « vertu cardinale » est certainement la plus contestée et la moins bienvenue ! Bon nombre de nos - de vos ! - pairs la réfutent allègrement : *il n'y a aucune place pour le sentiment dans notre fonction, et l'on ne saurait agir efficacement si la raison le cède au cœur !* Mais il ne s'agit pas de céder quoi que ce soit dans ce que notre devoir de cadre nous impose. Entendons-nous bien : rien ne doit entraver la bonne marche de votre mission et si vous devez être rigoureux, soyez-le franchement ! N'hésitez pas à

réprimander la paresse ou à punir l'injustice (celle qui s'exerce aux dépens des enfants est intolérable !) ; poursuivez ceux qui profitent du système pour n'en retenir que les droits en oubliant les devoirs qui y sont afférents. Mais que votre autorité s'accompagne d'humanité ! Il ne faut pas voir derrière ce concept un quelconque substitut de sensiblerie ou d'aveugle compassion : non, être humain c'est être vigilant et reconnaître la part des contingences dans telle ou telle situation ; être humain c'est être clairvoyant et accessible aussi au non-dit de telle ou telle attitude. A partir de là soyez d'autant plus humain que vous exercerez votre autorité avec impartialité et efficacité !

Si l'on se penche sur la réalité de notre métier, l'on s'aperçoit d'emblée que nous travaillons pour et avec des hommes et femmes qui nous ressemblent. Se connaître bien soi-même, qui est à la base de toute sagesse, nous impose de reconnaître en les autres nos propres difficultés, faiblesses et errances. Montaigne ne disait pas autre chose : les autres sont faillibles comme je le suis moi-même.

L'humanité c'est d'abord l'humilité ; et l'on doit toujours, lorsqu'on évalue une prestation ou lorsqu'on dirige une formation, se rappeler quel homme on était lorsque l'on se trouvait à la place de ceux qui sont aujourd'hui sous notre autorité. Quel inspecteur sera assez humble pour reconnaître, dans la maîtrise exceptionnelle de tel cours, qu'il n'aurait peut-être pas été capable de faire aussi bien ? Celui-là est le véritable *honnête homme* dont parlait Montaigne !

Enfin je pense sincèrement que l'inspecteur doit avant tout assumer le rôle de conseil et de référent pour ses administrés. Ces derniers, les enseignants, exercent une profession qui semble être de plus en plus ingrate au fil des années. Il y a longtemps que le terme « professeur » ne fait plus rêver ni ne suscite le moindre respect ! Dans bien des cas, le professeur doit dorénavant d'abord capter l'attention d'élèves démotivés, souvent discourtois, et peu enclins à accepter les notions d'effort individuel et de silence partagé ; il se voit souvent contraint de justifier, voire de renégocier, ses notes et appréciations tant au sein des conseils de classes que devant des parents d'élèves, pas toujours bien disposés à son égard ; il est enfin de plus en plus happé par la multiplication des réunions et par l'invasion progressive de tâches administratives qui étaient jadis dévolues à une autre catégorie de personnel. Aussi, que l'inspecteur n'augmente pas son stress, et qu'on en finisse avec l'inspection-sanction qu'un terrorisme mal-pensant tend toujours à perpétrer ! L'inspection doit être au contraire un moment de nouvelle respiration pour le professeur qui en profite (et j'insiste sur ce terme : une inspection est une chance dans la carrière) : elle est une occasion pour lui de recevoir enfin un avis autorisé - celui d'un collègue qui partage la maîtrise d'une même discipline - sur ses pratiques, qui est comme un miroir qu'on lui tendrait ; elle est une occasion pour lui de demander des conseils et de se former ainsi individuellement et directement ; elle est enfin une occasion, sinon d'être félicité pour la qualité de l'exercice de son métier (cela dépend évidemment de la prestation évaluée), tout au moins de se sentir encouragé dans ses efforts et conforté dans le choix du métier qu'il a fait un jour. .../...

.../...

Un professeur inspecté ne devrait jamais quitter l'entretien, qui suit l'inspection, démotivé et au bord de l'abandon ! Il doit, même s'il a pris conscience d'erreurs dans ses choix didactiques ou dans ses pratiques pédagogiques, sentir que quelqu'un lui accorde encore sa confiance et s'en trouver dès lors stimulé pour repartir d'un pas nouveau.

J'avouerai, au terme de cette missive, qu'une carrière réussie est celle dont le souci premier a été de ne jamais désespérer celui ou celle que l'on a mission d'évaluer. Engendrer de la désespérance à chaque visite dans un collège ou un lycée : comment oser y prétendre ? Ma dernière recommandation sera de vous exhorter - en dehors des cas (inévitables mais heureusement très rares dans une carrière !) où l'on doit procéder à de sérieux redressements (vous le devez aux enfants que vous protégez ainsi contre un mauvais enseignement ; vous le devez aux parents qui voient en vous le garant du bon fonctionnement de la machine éducative ; vous le devez à l'institution qui vous a adoubé pour cette tâche) - à toujours faire jouer l'humanité dans vos actes d'inspecteur. L'évaluation d'une personne ou d'une prestation est toujours un exercice de critique active : je me suis toujours soucié d'en faire une critique positive ! Sachez enfin que c'est par l'humanité que se respecte une autorité authentique; et que c'est par l'humanité que se reconnaît toute la pertinence d'une intelligence !

Je ne sais si ces brèves réflexions vous seront d'une quelconque utilité : puissent-elles toucher votre raison et votre cœur, et je ne doute pas, cher futur collègue, que nous demeurerons alors, comme par le passé, de très proches et fidèles amis, unis par une conception commune des enjeux de notre fonction.

François DUPRÉ



ADHÉSIONS-COTISATIONS : LES CONSEILS DU TRÉSORIER

Pensez à régler votre cotisation annuelle !!

Vous pouvez régler votre adhésion ou votre renouvellement d'adhésion en vous rendant sur le site (1) et envoyer directement votre bulletin et votre cotisation au siège en Métropole .

Vous pouvez aussi adresser ces documents à notre trésorier :

Monsieur le Trésorier de l'AMOPA
Michel MONGELLAZ
2 Domaine de l'Hermitage
97434 - Saint Gilles les Bains

(1) http://www.amopa.asso.fr/adhesion_amopa.htm

ERRATUM

Dans la page 6 de notre Bulletin N° 2, pour présenter la promotion 2015 de l'AMOPA, j'avais en introduction rappelé la structure de notre Ordre, et les conditions requises pour accéder à ses différents grades .

Je m'étais pour cela référé à la page « L'ordre des Palmes Académiques » du site national (1) . Or celle-ci n'est manifestement pas à jour . En effet, comme me l'a fait remarquer le vigilant - et bien informé - Amopalien Matthieu Bober, le décret n°2002-563 du 19 avril 2002 - d'ailleurs publié sur une autre page notre site national (2) - a assoupli ces règles .

Pour l'essentiel :

- Il n'est plus nécessaire d'avoir 35 ans pour être nommé Chevalier, et 10 ans seulement de service sont requis(et non plus 15) .
- Il faut toujours 5 ans dans le grade de Chevalier pour être promu Officier , mais seulement 3 dans le grade d'Officier pour être promu Commandeur .

Je prie donc nos lecteurs d'oublier ces informations erronées, et remercie encore M. Bober de m'avoir permis de les corriger.

JY.Sauzet

(1) <http://www.amopa.asso.fr/ordre.htm>

(2) http://www.amopa.asso.fr/textes_officiels_2002.htm

C'est avec la plus grande tristesse que nous avons appris le décès de notre collègue et ami YVES POTEL . D'abord professeur d'anglais, puis Censeur et Proviseur à Madagascar et en Métropole, il est arrivé à la Réunion en 1974, où nous l'avons connu comme Censeur du lycée de Saint Paul, Principal du Collège des Deux Canons, comme Proviseur de Vie Scolaire et enfin comme Proviseur du lycée Évariste de Parny à Plateau Caillou où il a terminé sa carrière en 1986 . Toujours souriant, affable, prêt à rendre service, Yves était un homme de dialogue et de conciliation, un homme chaleureux, au regard pétillant d'intelligence et d'humanité. un sage qui avait au plus haut point le sens du service public .

Nous nous associons au deuil de sa famille à qui nous présentons nos plus sincères condoléances .